



## MISE À JOUR INFORMATIONNELLE

### 15 janvier 2021

*Après un retour en classe fait avec succès pour nos élèves du primaire, il est maintenant temps d'accueillir et de souhaiter un bon retour à nos élèves du secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.*

#### Secondaire

En conformité avec les directives gouvernementales et avec nos calendriers scolaires, les élèves des secteurs de Port-Cartier et Fermont seront de retour en classe le lundi 18 janvier et ceux de Sept-Îles, le mardi 19 janvier. Les mesures suivantes s'appliqueront :

- Port du masque de procédure par tous les élèves en tout temps sur le terrain de l'école, dans le transport scolaire et dans l'école.
- Deux masques de procédure seront distribués quotidiennement aux élèves.
- Distanciation physique de 2 mètres entre les élèves et membres du personnel et entre les élèves de groupes-classes différents.
- Les activités parascolaires et les sorties scolaires sont suspendues.

#### Présence en classe un jour sur deux pour les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

Sauf pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui fréquentent une classe spéciale ou le Parcours de formation axée sur l'emploi.

#### Transport scolaire

**Pour tous les ordres d'enseignement, le service du transport scolaire est maintenu.**

**Nous faisons cependant appel à la collaboration des parents afin que ce service soit utilisé en dernier recours.**

**Tous les élèves devront porter le couvre-visage ou masque de procédure (selon leur niveau), à l'exception des élèves du préscolaire et de ceux ayant une exemption.**

#### Éducation des adultes et formation professionnelle

**Retour en classe à partir du 18 janvier 2021** dans le respect des consignes suivantes :

- Port du masque de procédure par tous les élèves en tout temps sur le terrain de l'école, dans le transport scolaire et dans l'école.
- Deux masques de procédure seront distribués quotidiennement aux élèves.
- Distanciation physique de 2 mètres en tout temps entre les élèves, sauf dans les ateliers où le travail d'équipe est parfois obligatoire (ÉPI obligatoires).



Les élèves et membres du personnel qui présentent des symptômes doivent demeurer à la maison et se faire dépister sans délai.

Les élèves et membres du personnel qui reviennent de voyage ou d'autres régions de la province doivent respecter l'isolement prescrit par la Santé publique.

#### Centre administratif

Conformément aux directives, le télétravail sera privilégié. L'accès au bâtiment sera limité.

Si vous avez besoin de rejoindre un membre du personnel, il est nécessaire d'utiliser les voies électronique et téléphonique.

Il est possible de nous contacter au  
**(418) 968-9901.**

Merci de contribuer à la limitation de la propagation du virus en respectant les consignes gouvernementales.